

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 20 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - MORIN DIEGO Isabelle - WHITE Cécile - JUGEL Stéven - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : LE MOIGNE Nolwenn ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MAHIEUX Jérémy ayant donné procuration à Benoit MOUNIER, DENIS Stéphane ayant donné procuration à Laurence PICARD.

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN DIEGO.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h00

Votants : 19 à 20h00

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/20

Objet : Signature d'une convention de servitude de réseaux profit de la société ENEDIS.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Commune a été contactée par l'étude de Maitres Nicolas LE CORGUILLE et Emmanuel MOURA afin de régulariser par acte authentique la Convention de servitude de réseaux au profit d'ENEDIS, grevant la parcelle ZE 122, sise au lieu-dit la Bande des Daux et appartenant à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 16 | - Pour : 19 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 19 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 19 |
| | - Abstention : 0 | |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser** Madame Le Maire ou son représentant à signer la dite-convention et sa réitération par acte authentique.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.



Isabelle MORIN DIEGO,
Secrétaire de séance.